

# SÉLECTION DES CHARGÉS D'ENSEIGNEMENT

## PAS D'ENSEIGNANTS SUPPLÉMENTAIRES

**À L'ISSUE DE LA CAPN DE  
SÉLECTION DES CHARGÉS  
D'ENSEIGNEMENT, LES  
FRUSTRATIONS ÉTAIENT  
PALPABLES.**

**Aucun des candidats placés dans  
le vivier au projet ne sera appelé à  
enseigner au 1er septembre 2019.**

L'administration considère que les effectifs d'enseignants sont au complet au regard du TAGERFIP et qu'un effort a été fait en recrutant plus d'enseignants que prévu, notamment sur Lyon, Noisiel et Toulouse.

Les enseignants de l'ENFIP attendaient de cette CAP qu'elle étoffe leurs effectifs alors qu'ils sont confrontés à :

- une surcharge de travail liée à la réécriture des scolarités, la mise à jour de la production documentaire et une refonte à venir de la scolarité des B et des C ;
- à d'importantes promotions de stagiaires en 2019. L'ENFIP devra former près de 4 500 collègues en 2019/2020, une première dans l'histoire de l'ENFIP.

L'administration est beaucoup plus optimiste considérant que tout ne va pas si mal au regard du faible turn-over des enseignants.

**Alors comment expliquer  
l'augmentation très significative en  
2019 des arrêts de travail ?**

La raison en est pourtant claire : l'épuisement professionnel des collègues enseignants qui n'en peuvent plus ni de la cadence qui leur est imposée ni du manque de visibilité. Ils sont contraints d'enseigner des matières qu'ils ne maîtrisent pas. Ils ne trouvent plus le temps de

retourner dans les services pour du ressourcement.

Mais pas d'inquiétude, l'ENFIP sait répondre à la pénurie d'enseignants...

Les copies des stagiaires sont parfois corrigées par des non enseignants ;

- les cours ont lieu en amphithéâtre devant deux groupes, parfois plus ;
- des groupes trop importants pour pouvoir développer des méthodes pédagogiques efficaces (36 dans les groupes SIE par exemple) ;
- les stagiaires sont même renvoyés chez eux faute d'enseignants.

Ces solutions ne sont évidemment pas à la hauteur d'une formation qui se veut professionnalisante et destinée à l'employabilité immédiate des stagiaires (sic). Elles démontrent seulement le sous-dimensionnement des effectifs d'enseignants.

Aujourd'hui, selon les établissements, il y a entre 1,7 et 2,2 enseignants par groupe de stagiaires.

Pour dispenser une formation initiale à la hauteur des attentes, ce ratio devrait être à minima de 2,5.

**Le TAGERFIP ne doit pas être  
le crédo du recrutement des  
enseignants.**



COMPTE-RENDU  
CAPN 4  
DU 25 AVRIL  
2019



# AUTRES QUESTIONS ABORDÉES

Cette CAP a aussi été l'occasion de poser à l'administration plusieurs questions.

## **Sur la reconnaissance du tuteur et la valorisation de cette fonction.**

La DGFIP reconnaît enfin que le tutorat est une fonction à part entière générant pour le tuteur un surcroît de travail. Elle réfléchit donc à la manière de valoriser cette fonction. La CFDT Finances publiques restera vigilante : cette valorisation doit pouvoir se concrétiser matériellement et ne se borner à un simple merci.

## **Sur la raison pour laquelle les lauréats du concours de contrôleur doivent faire en juin 2019 une demande de mutation alors que leur nouvelle scolarité ne verra le jour qu'en septembre 2020.**

Le bureau RH-2C et la direction de l'ENFIP ne s'estiment pas responsables de la situation, expliquant que c'est une demande du bureau RH-2A, en charge des règles de gestion, qui lui-même renvoie la balle au bureau RH-2C et à l'ENFIP, en charge de la formation... allez comprendre !

## **Sur les interrogations légitimes des stagiaires.**

L'ENFIP a réfuté l'analyse des OS qui lui ont fait remarquer que la réduction du temps de scolarité ne conduisait qu'à une formation moins disante.

La formation théorique d'un inspecteur ne s'arrêtant pas le 26 juillet, la formation continue prendra le relais.

Or force est de constater que certaines formations continues, notamment à Toulouse, n'ont pu avoir lieu faute de disponibilité des enseignants.

## **VOS REPRÉSENTANTS CFDT À CETTE CAP**

Karine ROUSSEAU  
David BRAASCH

Expert : Éric DELETTRE

De là à penser que la formation continue sera la prochaine victime de la refonte de la formation, il n'y a qu'un pas.

## **Sur le stage probatoire des inspecteurs stagiaires**

Les premiers retours, qui émanent d'enseignants ou de stagiaires, sur la nouvelle formation des A ne sont visiblement pas très bons.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que certaines directions nationales et spécialisés regrettent depuis plusieurs années la perte de qualité de la formation des stagiaires issue de la formation fusionnée. La réforme actuelle semble accroître singulièrement ce problème. La situation est préoccupante dans la mesure où le stage est désormais probatoire ...

En outre ces mêmes directions spécialisés rencontrent des difficultés pour accueillir convenablement ces nouveaux stagiaires (manque de matériels, de tuteurs et formations internes insuffisantes).

D'une manière générale, de nombreuses directions (DDFIP/DRFIP ou Directions Nationales et spécialisées) sont prises de cours pour accueillir convenablement les inspecteurs stagiaires à partir du mois de mai.

## **Les difficultés voire l'absence de dialogue à la DGFIP ne s'arrêtent visiblement pas à la sphère du dialogue social !**

